

28 & 29  
JUIN  
2025



WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAIR.FR @FSGTofficial



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT D'ATHLÉTISME

Complexe Lucien Pinet, avenue de Neckarbischofsheim,  
10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC



# CHAMPIONNAT DE France FSGT DE PISTE 2025

MINIMES / CADET·TES / JUNIOR·ES / SENIOR·ES / VETERAN·ES

28 ET 29 JUIN 2025

COMPLEXE LUCIEN PINET

AVENUE DE NECKARBISCHOFSEIM

10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 18 JUIN 2025**

**PASSEE CELLE-CI, AUCUN ENGAGEMENT NE SERA  
ACCEPTÉ.**



# MONSIEUR OLIVIER GIRARDIN

## Mot de bienvenue du Maire de la Chapelle Saint-Luc et Conseiller départemental



### « Bienvenue à la Chapelle Saint-Luc »

Convaincus qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, nous avons fait du sport l'une des priorités de l'action municipale ; qu'il s'agisse de faciliter la pratique du plus grand nombre de disciplines à La Chapelle Saint-Luc, d'accompagner les sportifs de haut niveau dans leur performance, de garantir à l'ensemble des élèves une pratique du sport éducatif dans notre commune, ou encore d'offrir aux habitants des opportunités de se maintenir en forme ou se divertir.

Pour concilier autant les pratiques sportives que le sport-loisir ou santé, la Ville a investi depuis plusieurs années dans la requalification de ses équipements sportifs dont le complexe sportif Lucien-Pinet et sa nouvelle piste d'athlétisme homologuée.

L'accueil d'un événement national de cette envergure vient récompenser le travail collectif mené pour promouvoir la pratique du sport. Il renforce aussi notre conviction : le sport est un vecteur de partage et de transmission de valeurs essentielles telles que la tolérance, le fair-play, l'effort, le mérite - en somme, un « savoir-vivre ensemble » - qui contribue à la paix sociale, qu'il est essentiel de faire vivre.

C'est pourquoi nous accueillerons les 28 et 29 juin avec enthousiasme le championnat de France FSGT d'athlétisme 2025, auquel la Ville prendra part par la mise à disposition de ses équipements et la mobilisation de personnel municipal.

Je salue d'ores et déjà tous les sportifs pour leurs engagements et performances, et remercie la FSGT d'avoir confié ce championnat au CESAME de Chapelle Saint-Luc. Je remercie l'ensemble des acteurs associatifs locaux et leurs bénévoles qui rendent cet événement possible.

# MONSIEUR BERNARD CHAMPAGNE

## Mot du président du comité de l'Aube et du CESAME



Le comité de l'Aube FSGT et plus particulièrement le CESAME (Chapelle Saint-Luc Entente Sportive d'Athlétisme) sont heureux de vous accueillir les 28 et 29 juin à l'occasion des Championnats de France FSGT d'athlétisme 2025.

En une année, notre territoire champenois situé entre la région Grand Est et l'Île de France aura organisé trois championnats nationaux de notre Fédération : en Natation à Troyes, avec les épreuves du Championnat d'été FSGT 2024 ; en Cyclisme à Anglure pour le Championnat national FSGT du « Contre la Montre » individuel et par équipe ; en Athlétisme, avec les Championnats FSGT 2025 sur la toute nouvelle piste couleur « lavande » que la ville de La Chapelle Saint-Luc vient de construire sur un complexe sportif rénové.

Le choix de la couleur est une modeste transposition climatique où le soleil et la luminosité sont au rendez-vous.

Avec l'appui de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques, du comité de l'Aube FSGT et de nombreux bénévoles locaux, nous avons organisé ce week-end dédié à l'athlétisme avec toute notre passion en faveur du développement des pratiques sportives, populaires de qualité.

Quatre épreuves « ouvertes » 100m, 400m, 1000m et 5000m permettront aux coureurs locaux non FSGT de découvrir notre organisation et notre fédération.

Nos remerciements vont

- A nos partenaires institutionnels et économiques qui nous soutiennent dans cette aventure sportive où 400 athlètes rivaliseront pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils seront accueillis et encadrés par plus de 80 bénévoles. Qu'ils soient individuellement tous remerciés ;
- A la municipalité de La Chapelle Saint-luc pour son soutien et pour le prêt gratuit des installations. Le sport populaire est dans l'A.D.N. de notre ville aux multiples visages.
- Aux bénévoles, toutes pratiques sportives confondues : du comité de l'Aube FSGT, de l'OMS Chapelain, du comité Aube FFA, de l'AJFB multisports qui tout au long de l'année organisent et font vivre les structures d'accueil de nos clubs. Le bénévolat est le terreau où poussent la convivialité, la citoyenneté, le plaisir de partager une pratique sportive, de vivre ensemble des émotions et parfois l'excellence de la performance

# MERCI A NOS PARTENAIRES



# INFORMATIONS GENERALES

## LA CHAPELLE SAINT-LUC

Est une commune située dans le département de l'Aube en région Grand Est. Elle fait partie de Troyes Champagne Métropole. Ses habitants sont appelés les Chapelains et Chapelaines. Elle est la 3<sup>e</sup> plus grande ville de l'Aube par sa population. A la révolution, le village compte 307 âmes. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle le développement de l'activité ferroviaire contribue à son expansion. Cité ouvrière cheminote elle s'est développée dans les années 1960 avec la construction de grands ensembles nécessaires pour accueillir la main d'œuvre du textile. Sa population double en 6 ans. L'église Saint-Luc, située dans la vieille ville, est d'architecture gothique flamboyant. Elle est dédiée à l'évangéliste Luc, dont une relique y était conservée jusqu'en 1814, date à laquelle elle disparut (durant l'occupation russe). L'église Saint-Luc offre les caractéristiques des « églises nouvelles » du XVI<sup>e</sup> siècle. L'église classée monument historique, le musée de la mémoire chapelaine, le parc Pierre PITOIS avec ses animaux sont des éléments de liaison entre son histoire, son passé et son présent pour une ville résolument tournée vers son futur.



Sur le blason de la ville : Le bœuf est le symbole qui accompagne généralement l'évangéliste Saint-Luc et permet de le reconnaître dans l'imagerie. Dans la partie haute de blason (le chef), la roue dentée rappelle le caractère industriel de la commune et spécialement la présence d'une zone industrielle, les gerbes de blé marquent le caractère agricole de la commune.

## HEBERGEMENT

Vous trouverez ci-dessous la liste des hébergements à proximité du complexe Lucien Pinet

**Centre Sportif de l'Aube 5 rue Marie Curie à TROYES - 03 25 74 37 06.**

Le centre est à 8 km de la Chapelle Saint-Luc par la rocade ouest. Il est situé à proximité du stade Pierre VOILLEQUIN aux Chartreux à Troyes où se dérouleront les lancers lourds : marteaux & disques.

Hôtel	Téléphone	Adresse	Parking	Distance du stade	Etoiles	Prix des chambres
<b>AKENA</b>	03 69 51 99 52	10 rue de l'orme de la croix La Chapelle Saint-Luc	Oui intérieur	1 km	3	A partir de 89 €
<b>BHOMA</b>	03 25 71 20 50	5 rue Descartes La chapelle Saint-Luc	Devant l'hôtel	2 km	2	A partir de 66€
<b>B. Troyes aéroport</b>	03 25 78 12 75	6 rue Descartes La Chapelle Saint-Luc	Devant l'hôtel	1,9 km	2	A partir de 40€
<b>B.B Troyes Barberey</b>	08 92 78 81 06	Rue des Nozeaux 10600 Barberey Saint Sulpice	Devant l'hôtel	2,5 km	2	A partir de 50€
<b>Campanile Troyes Nord</b>	03 25 71 74 74	Rd 619 route Aéroport 10600 Barberey Saint Sulpice	Devant l'hôtel	4 km	3	A partir de 106€
<b>Hôtel de Troyes</b>	03 25 71 23 45	168 Av. du général Leclerc 10000 Troyes	Devant l'hôtel	1,5 km	2	A partir de 58€
<b>B.B Troyes centre</b>	08 92 23 37 86	51 Bd du 14 Juillet 10000 Troyes	Devant l'hôtel	5 km	2	A partir de 50€
<b>Kyriad Troyes centre</b>	03 25 45 29 22	44 Av. Chomedey de Maisonneuve 10000 Troyes	Devant l'hôtel	5 km	3	A partir de 92€

## ACCES A LA CHAPELLE SAINT-LUC

La Chapelle Saint-Luc est située dans la région Grand Est, département de l'Aube sur la périphérie Nord de l'agglomération de TROYES.

- **Par le train** : elle est desservie par la ligne SNCF Paris-Bâle. **Le départ de Paris se fait par la gare de l'Est.** 90 minutes suffisent pour relier la Gare de l'Est à la Gare de Troyes.
- **Par la route** : venant de la région parisienne vous pouvez emprunter la Nationale 19 en passant par Provins et Nogent sur Seine. Si vous souhaitez un déplacement plus rapide alors prenez l'autoroute venant de Paris l'A5 dessert Troyes.

Vous accédez à Troyes par **6 grands axes routiers** :

- N19 (depuis Paris, Provins et Chaumont)
- N60 (depuis Sens et Orléans)
- N71 (depuis Dijon)
- N77 (depuis Auxerre)
- D960 (depuis Nancy et Saint-Dizier)
- D444 (depuis Tonnerre)

- **Par l'autoroute**

**2 autoroutes desservent Troyes** :

- A5 (E54) depuis Paris, Langres ou Dijon (par l'A31)
- A26 (E17) depuis Calais et Reims

Territoire de Vignes et de Champagne au Sud de la région Grand Est, à mi-chemin entre Lyon et Lille, est un trait d'union naturel entre Paris, l'Île de France et l'Europe. Ce territoire jouit d'une situation géographique privilégiée.

Coté tourisme, les magasins d'usine de la ville centre sont connus pour les bonnes affaires dans 2 zones : Mc Arthur Glen avec plus de 100 boutiques à Pont Sainte Marie, la seconde à Saint Julien les Villas Bd de Dijon.

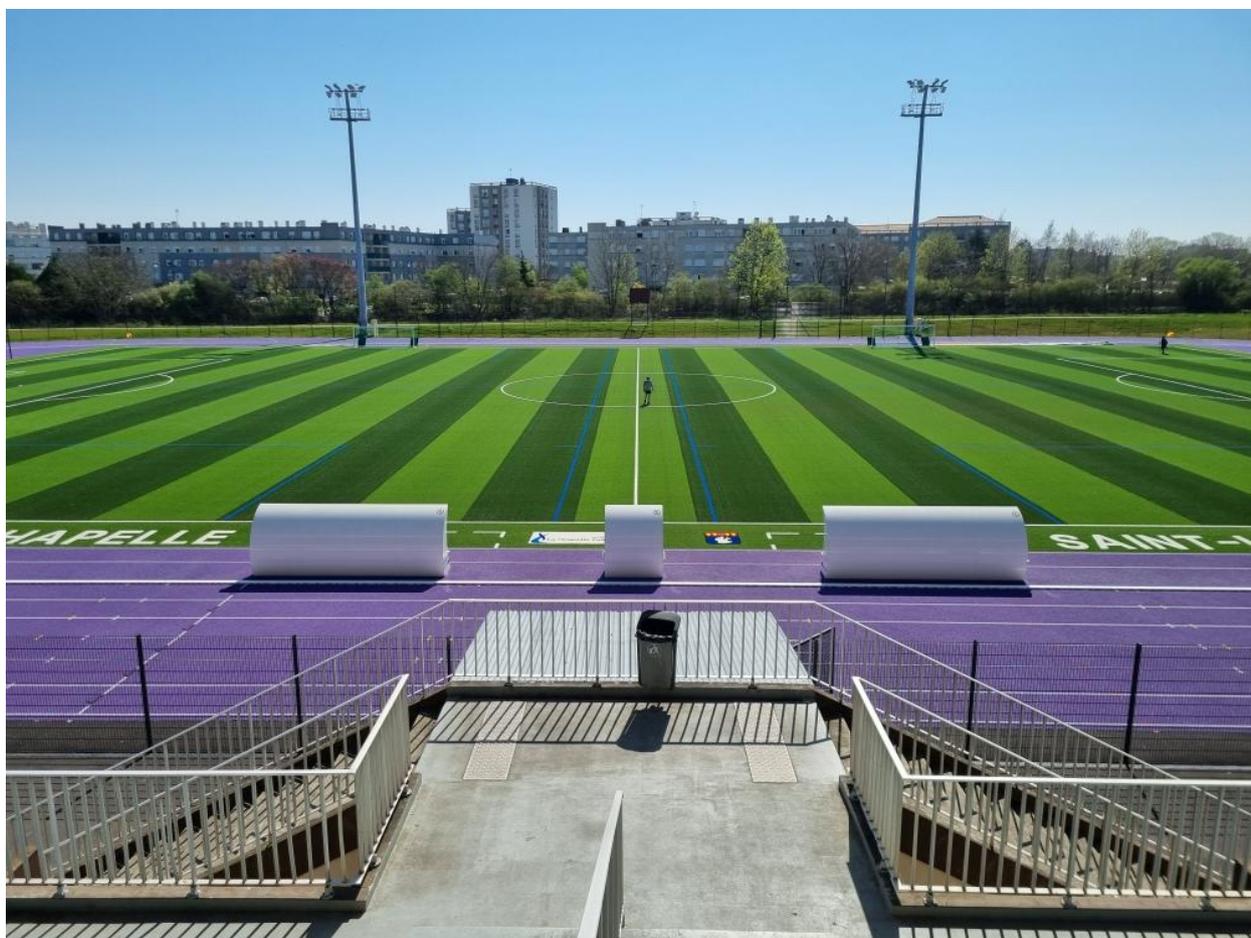
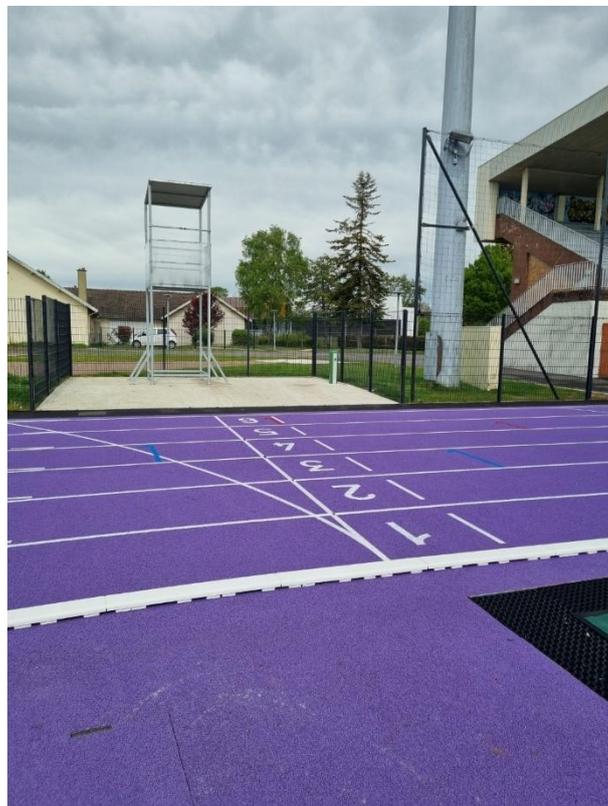
La ville de Troyes n'est pas sans intérêt avec le charme de ses maisons à colombage, ses hôtels particuliers, sa cathédrale et ses musées.

Située à 2h00 de Paris de Reims ou Dijon, l'agglomération de Troyes Champagne Métropole offre une qualité de vie au cœur d'un réseau d'infrastructures de transport français et européen avec un accès aux autoroutes A5 et A26.

L'agglomération et la cité tricasse possèdent un aéroport Troyes-Barberey, aux portes de la Chapelle Saint-Luc, venant compléter cette offre de services et de transport.

## COMPLEXE LUCIEN PINET

Adresse : AVENUE DE NECKARBISCHOFSSHEIM - 10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC



# ASPECTS TECHNIQUES

## POUR VOUS STATIONNER

Le complexe sportif Lucien PINET est situé rue Neckarbischofsheim au nord de la ville. Il est en bordure d'une grande zone industrielle des Prés de Lyon. A proximité vous trouverez le complexe aquatique AQUALUC et une zone commerciale CARREFOUR Chanteraine.

Le complexe sportif ne possède pas de places de stationnement à l'intérieur. **Un grand parking est situé devant le complexe aquatique** avec environ 80 places. Il est également **possible de stationner le long du parc des Prés de Lyon**.

## VESTIAIRES

Sous les tribunes du stade des vestiaires sanitaires avec douches seront mis à votre disposition. De nombreuses places dans les gradins accueilleront les athlètes, supporteur·rices et spectateur·rices. Des sanitaires spectateur·rices sont accessibles derrière les tribunes. **Vous ne devez pas laisser vos affaires dans le vestiaire**. Les organisateur·rices déclinent toute responsabilité en cas de vol.

## POUR VOUS ECHAUFFER

Lors de la transformation du complexe sportif nous avons créé **un parcours de déambulation** de 1000m sur tout le pourtour du stade. Il vous permettra de **ne pas vous échauffer sur la piste et la pelouse synthétique**. Un parc verdoyant situé en face de l'entrée principale vous attend également.

## UN STAND BUVETTE SANDWICH

Un stand buvette, à des prix raisonnables, vous permettra de vous rafraîchir ou de prendre un café, un thé, un jus de fruit, un coca. Des sandwiches jambon ou hallal, pâtisseries, crêpes, chips et confiseries vous seront proposés à l'achat en individuel **ou en commande groupée par club**. (Voir document ci-joint dans le dossier pour les commandes par avance).

## LES SECOURS ET LA SECURITE

Seront assurés par un **poste de secours de la Croix Blanche** et leurs secouristes. Des agents de la ville de la Chapelle Saint-Luc assureront la sécurité lors de l'inauguration et tout au long du championnat de France FSGT 2025 d'athlétisme. En cas de besoin les pompiers et le SAMU seront mobilisés.

L'inauguration officielle de la nouvelle piste « couleur lavande » et du terrain de foot synthétique nouvelle génération se dérouleront le samedi 28 juin avant le début des épreuves du championnat. (Programme ci-après)

## CONTROLE ANTI-DOPAGE

Conformément à la réglementation l'organisateur met en place tous les éléments afin de permettre un contrôle anti-dopage. Les athlètes tiré·es au sort ou choisis par le/la médecin responsable du contrôle devront se soumettre aux prélèvements nécessaires. Un espace sera dédié pour le contrôle anti-dopage.

## ORGANISATION DES EPREUVES HORS CHAMPIONNAT

**4 épreuves** ont été prévues pour permettre aux coureurs locaux non FSGT de participer.

*Les inscriptions à ces épreuves se feront par avance avec dossards spéciaux. Le club CESAME organisateur et le comité de l'Aube FSGT en sont responsables.*

- Un 1000m populaire le samedi à 13h00. Toutes catégories hommes et femmes. En fonction des inscrits, 2 courses H & F séparées seront mises en place.
- Le 5000m des championnats FSGT qui sera ouvert à des participant-es non FSGT (le nombre d'inscrits sera limité si besoin)
- Sur 400m le dimanche à 12h00 pour les Hommes suivi de l'épreuve 400m pour les Femmes
- Sur 100m le dimanche à 15h00 pour les Hommes suivi de l'épreuve de 100m pour les Femmes

## LES INAUGURATIONS OFFICIELLES DE LA PISTE (PREVISIONNEL)

- **11h00** : Arrivée des invité-es et des officiel-les (parking réservé aux officiel-les entrée du complexe par le Hameau Saint-Luc ou à vélo si visite inaugurale avec le président de la Région Grand Est)
- **11h15 à 11h45** : Visite des équipements de football et d'athlétisme (Tournoi des 4 clubs de foot chapelains, section U9 sur le foot à 5 et Pinet 2)
- **11h45** : Dévoilement de la plaque d'inauguration ou de ré-inauguration
- **12h00** : Discours dans l'ordre protocolaire :
- Mot d'accueil de M. le Maire de la Chapelle Saint-Luc Olivier GIRARDIN
- Représentant de T.C.M . si François BAROIN maire de Troyes est absent
- Président du Département de l'Aube Philippe PICHERY
- Président de la Région Franck LEROY ou de son représentant
- Président de Troyes Champagne Métropole François BAROIN si présent
- **12h45** : Apéritif déjeunatoire
- **13h00** : Première course de 1000m populaire (hors championnat)
- **13h15** : Première épreuve des championnats de France FSGT

## LES 80 BENEVOLES DE L'ORGANISATION

Seront accueillis sur un stand spécialement dédié. A leur arrivé le samedi ils/elles **recevront un sac à dos avec des goodies un bon pour un café, une demi-bouteille d'eau, un écocup**. Chacun-e connaît ses missions de juge et de responsable. Le bénévolat participatif est un élément fondamental dans notre fonctionnement FSGT.

Chaque bénévole **doit être remercié pour son dévouement**. Les juges qui sont en poste seulement le dimanche pourront retirer leur dotation le dimanche matin. **Un casse-croûte par juge en poste est prévu pour le dimanche midi.**

## CHRONOMETRAGE ELECTRIQUE

Avec l'aide précieuse et bénévole de 3 intervenants et le prêt de matériel du comité de l'Aube F.F.A. nos épreuves bénéficieront d'un chronométrage électrique. (Sauf les 2 épreuves de marche du dimanche matin) Pour le bon déroulement du secrétariat et du chronométrage électrique chacun : coureur-ses et entraîneur-es devront respecter les consignes sur l'aire d'arrivée.

## LES LANCERS LOURDS DISQUE ET MARTEAU A TROYES

La Chapelle Saint-Luc ne possède pas d'aire de lancer lourd. Après accord avec les responsables de la ville de Troyes (que nous remercions) ces épreuves se dérouleront le dimanche sur le stade Pierre VOILAQUIN à TROYES aux Chartreux. Le transport pourra être assuré le dimanche à partir de 8h45 par navette 9 places **sur demande et réservation**. Le prêt des véhicules et du matériel sera assuré par la ville de la Chapelle Saint-Luc.

## VOS PARTICIPATIONS SERONT FILMEES

Des amis de la FSGT bénévoles de l'AJFB et de l'Office Municipal des Sports de la Chapelle Saint-Luc, animateurs du Centre de Création Audiovisuelle de l'Aube réaliseront un film de 15 à 20mn qui sera ensuite diffusé librement. Ainsi vous pourrez retrouver et conserver les images des championnats d'athlétisme FSGT 2025 de la Chapelle Saint-Luc.

## DOSSARDS : RETRAIT ET CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Un espace sera dédié pour le retrait des dossards et la confirmation de la participation des athlètes inscrits pour les championnats de France d'athlétisme FSGT. Les dossards pour les participant-es « open » doivent être retirés au moins 30 minutes avant l'épreuve. Pas d'inscription sur place.

## POUR VOS REPAS EN DEHORS DE L'ORGANISATION FSGT

Plusieurs points de restauration sont possibles dans un rayon de 1 à 3 km.



Sur le centre commercial  
**CARREFOUR l'Escapade :**

Crêpe Touch (remise de 10% si vous indiquez venir pour les championnats de France FSGT)

OTHERS DONUTS (remise de 10% si vous indiquez venir pour les championnats de France FSGT)

- Restaurant **La Mangoune** : 2 rue de l'Orme de la Croix 10600 La chapelle Saint-Luc – tel :03 51 48 77 75
- **Buffalo Grill** : 12 rue de l'Orme de la Croix 10600 La chapelle Saint-Luc – tel :03 25 79 03 84
- Restaurant **la Boucherie** : 1 rue René DESCARTE – tel 03 25 52 98 59
- Restaurant asiatique **Wok 86** : 5 rue Traversot 10000 Troyes (avenue du général Leclerc) tel :03 25 49 42 57
- **KFC La chapelle Saint-Luc** : 2 rue DESCARTES 10600 La chapelle Saint-Luc – 03 25 75 54 92

# RESERVEZ VOS REPAS !

## FORMULES PROPOSÉES UNIQUEMENT A LA RÉSERVATION

Mettre le NOMBRE DE FORMULES DEMANDÉES dans les cases

Panier :		Panier – Halal :		Sandwich	Eau	Bière	Total A régler
1 sandwich froid chips + compote + Eau + 1 Fruit <b>7 €</b>		1 sandwich froid chips + compote + Eau + 1 Fruit <b>7 €</b>		Supplémentaire <b>3,50€</b>	supplémentaire <b>0,50 €</b>	En boite <b>2 €</b>	
Repas le	Nombre	Nombre	Nombre (mettre un H si Halal)	Nombre	Nombre	Nombre	
Samedi midi	X 7 €	X 7 €	X 2,50 €	X 0,50 €	X 2 €		
Samedi soir	X 7 €	X 7 €	X 2,50 €	X 0,50 €	X 2 €		
Dimanche Midi	X 7 €	X 7 €	X 2,50 €	X 0,50 €	X 2 €		
Dimanche 17h30	X 7 €	X 7 €	X 2,50 €	X 0,50 €	X 2 €		
<b>Total</b>							

**IMPÉRATIF** : l'envoi de la commande avec le règlement joint **avant le 18 juin 2025** à l'adresse suivante :

Association CESAME Monsieur Bernard CHAMPAGNE 16 rue Veuve Bénard BODIE 10600 la Chapelle Saint Luc.

Par mail : champagne.bernard10@wanadoo.fr

Nom du CLUB :

Nom Responsable :

Tel :

Réglé par chèque N°

A l'ordre du CESAME

# PLANNING CHAMPIONNAT FSGT

## SAMEDI 28 JUN 2025

			Horaires					
11H45	Inauguration officiel du stade		12h00	Ouverture du secrétariat	12h30	Mise en place du jury		
COURSES			CONCOURS					
Horaires			Horaires	Hauteur	Longueur	Triple saut	Poids	Javelot
13H00	1000 m Populaire	TC H et F						
13H15	400 haies (0,91)	SM1 JM	13H00	JM SM1 SM2			JM SM1 SM2 JUM-S2M : 8kg	VM 2/3/4/5/6/7/8 VM 3/4 : 800g
	400 haies (0,84)	SM2					SM 1 : 7,26kg	VM 5/6 : 500g
	320 haies (0,84)	CM						VM 7/8 : 400g
	320 haies (0,76)	CF						
	250 haies (0,76)	MM MF						
13H45	400 haies (0,76)	VM1/2 SF1 SF2 JF						
	400 haies (0,70)	VF1/2						
	320 haies (0,70)	VM 3/4/5/6 VF3/4/5/6						
14H05	200 m séries	CF	14H00		MF		CM VM1/2 5kg	MF VF TC MIF-VF1/2/3/4 : 500g VF5/6/7/8 : 400g
	200 m séries	JF						
	200 m séries	SF1 SF2						
	200 m finales	VF TC						
14H35	200 m séries	CM						
	200 m séries	Horaires	14H 45		CF JF		JF SF1 SF2	
	200 m séries	SM1 SM2					4kg	
	200 m finales	VM TC						
15H15	800 m finales	CF-VF TC	15H00	MM CM VM TC				CM VM1/2 700g
	800 m finales	JF						
	800 m finales	SF1 SF2						
15H35	800 m finales	CM						
	800 m finales	JM	15H30				MF CF VF1/2	
	800 m finales	SM1 SM2	15H45		SF1 SF2 VF TC		3kg	JM SM1 SM2
	800 m finales	VM TC						800g
16H05	200 m finale	CF						
	200 m finale	JF	16H00					
	200 m finale	SF1	16H15				VM 3/4/5/6/7/8	
	200 m finale	SF2					VM3/4 : 4kg	
	200 m finale	CM					VM5/6 : 3kg	
	200 m finale	JM					VM7/8 : 2kg	
	200 m finale	SM1						
	200 m finale	SM2						
16H30	3000 m finales	MF CF MM CM	16H30					MM
16h45	5000 m finales + Open	JSV F - JSV M	16H45				VF 3/4/5/6/7/8	800g
							VF3/4 : 3kg	
							VF5/6 : 2kg	
							VF7/8 : 1kg	
17h20	4X80 m finales	MF MM						
17H40	4X100 m finales	CF						
	4X100 m finales	JF	17h15				MM	
	4X100 m finales	SF1					4kg	
	4X100 m finales	SF2	17H30					CF JF SF1 SF2
	4X100 m finales	VF TC						800g
18h00	4X100 m finales	CM						
	4X100 m finales	JM						
	4X100 m finales	SM1						
	4X100 m finales	SM2						
18 h 30	4X100 m finales	VM TC						

Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours

Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours

Les courses peuvent être avancées de 15 minutes

Pour le 200 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries

# DIMANCHE 29 JUIN 2025

		Horaires				Horaires			
7h45 : Ouverture du secrétariat		8h00 : Mise en place du jury courses et perche				8h30 : Mise en place du jury concours			
COURSES		CONCOURS							
Horaires			Horaires	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Disque	Marteau
8H30	5 km marche (Chrono M)	TC sauf M1						<b>Stade des Chartreux (Troyes)</b>	
9H15	3 km marche (Chrono M)	MM MF	9h00		MM			TC M	
9H45	110 haies (1,08)	SM1						MM et VM 3/4 : 1,250 Kg	
	110 haies (1,00)	JM SM2						CM et VM 1/2 : 1,5 Kg	
	110 haies (0,91)	CM						JUM-SM2 : 1,750 kg	
10H00	100 haies (0,91)	VM1/2						SM1 : 2kg	
	100 haies (0,84)	MM VM3/4	10H00	MF - VF TC			SM1 SM2 VM TC	VM5/6 : 1kg	
	100 haies (0,84)	JF SF1		CF JF SF1 SF2				VM7/8 : 800gr	
10H20	100 haies (0,78)	CF SF2							
	100 haies (0,78)	VF 1/2							
	100 haies (0,70)	VF3/4							
	80 haies (0,78)	MF	10H30			TC M + F			
10H45	150 m finales	MM MF							
	300 m finales	CM CF							
	400 m finales	JF SF1 SF2	11H00		CM JM SM1 SM2			TC F	
	400 m finales	VF TC						MF CF 800 g	
	400 m finales	JM SM1 SM2						JF SF1 SF2 1 KG	
	400 m finales	VM TC						VF1/2/3/4 : 800g	
12H00	400 m Open	H						VF5/6/7/8 : 600g	
	400 m Open	F							
13H15	80 m séries	MF							
	80 m séries	MM	13H30				MM CM JM		TC M
	100 m séries	CF JF SF1 SF2							MM : 4kg
	100 m séries	VF TC							CM : 5kg
14H30	100 m séries	CM/JM/SM 1/2	14H30						JM-SM2 : 6kg
	100 m finales	VM TC							SM1 : 7,26kg
15H00	100 m Open	H							
	100 m Open	F							
15H15	1000m finale	MF	15H00		VM TC				VM 1/2 : 5KG
	1000m finale	MM							VM3/4 : 4kg / VM5/6 : 3kg
	1500 m finale	CF - VF TC							VM7/8 : 2kg
	1500 m finale	JF SF1 SF2							
	1500 m finale	CM	15H30						TC F
	1500 m finale	VM TC							MF CF : 3 Kg
	1500 m finale	JM SM1 SM2							JF SF1 SF2 : 4 Kg
16H10	80 m finales	MF							VF1/2 : 3 Kg
	80 m finales	MM							VF3/4 : 3kg
	100 m finale	CF							VF5/6 : 2kg
	100 m finale	JF							VF7/8 : 1kg
	100 m finale	SF1							
	100 m finale	SF2							
	100 m finale	CM							
	100 m finale	JM							
	100 m finale	SM1							
	100 m finale	SM2							
17H00	4 x 150 m finales	MF et MM							
	Relais olympique	TC F sauf MF							
	Relais olympique	TC M sauf MM							
17H30	FIN DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 2025								
Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours									
Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours									
Les courses peuvent être avancées de 15 minutes									
Pour le 100 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries									

# REGLEMENT CHAMPIONNAT FSGT

Il est de la **responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom- catégorie-club) **AVANT** le démarrage de la compétition, de la course, du concours.

**Pour ce championnat, les clubs doivent fournir un minimum d'officiel tenant compte du nombre d'athlètes engagés :**

- en-dessous de 3 athlètes engagés = pas d'obligation de fournir un jury
- de 3 à 10 athlètes engagés = 1 jury minimum
- plus de 10 athlètes engagés = un quota de 1 jury pour 10 athlètes minimum

**Si un club ne fournit pas d'officiel-les et pour ne pas pénaliser les athlètes, ils/elles pourront participer mais ne seront pas classés (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats.**

Un-e athlète peut tenir un poste de jury. Des formations d'officiel-les sont mises en place dans certaines régions.

Les officiel-les se réservent **le droit de refuser à un-e athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (d'ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non- respect des jurys, de ses adversaires, etc.)

**Pour toutes réclamations concernant les décisions du/de la juge-arbitre**, une procédure d'appel est mise en place.

**Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition.**

**Elle doit être remplie par un-e responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée** au secrétariat de l'épreuve.

**Un jury d'appel** composé de membres de la commission fédérale désignés avant la compétition se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.

Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateur-rices doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.

**Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la CFAA à l'adresse mail suivante : [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)

**En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.) la CFAA se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours.**

**Les clubs, athlètes et officie-les seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.**

## CATEGORIES D'AGE

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES DE NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	Nées en 2010 et 2011
CADET·TES	CA	M ou F	Nées en 2008 et 2009
JUNIORES	JU	M ou F	Nées en 2006 et 2007
SENIOR·ES 1	S1	M ou F	Nées entre 1996 et 2005
SENIOR·ES 2	S2	M ou F	Nées entre 1986 et 1995
VÉTÉRAN·ES 1	V1	M ou F	Nées entre 1981 et 1985
VÉTÉRAN·ES 2	V2	M ou F	Nées entre 1976 et 1980
VÉTÉRAN·ES 3	V3	M ou F	Nées entre 1971 et 1975
VÉTÉRAN·ES 4	V4	M ou F	Nées entre 1966 et 1970
VÉTÉRAN·ES 5	V5	M ou F	Nées entre 1961 et 1965
VÉTÉRAN·ES 6	V6	M ou F	Nées entre 1956 et 1960
VÉTÉRAN·ES 7	V7	M ou F	Nées entre 1951 et 1955
VÉTÉRAN·ES 8	V8	M ou F	Nées en 1950 & avant

## CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DE QUALIFICATION

### Règles administratives et financières

L'affiliation du club à la FSGT pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.

Chaque participant·e doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. **À tout moment d'une compétition**, les officiel·les et/ou membres de la CFAA **peuvent demander la présentation de la licence**.

Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information**.

Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA**. **Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions**.

**Les frais d'engagements** (y compris pour les repêchages) **doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés)**.

Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions **avec le maillot ou survêtement du club** pour lequel ils/elles sont engagés.

## Critères et demandes de qualification

**La participation régulière aux compétitions de la FSGT est le critère premier et essentiel pour être sélectionné-e aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France FSGT est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de **pratiquant-es régulier-es** appréciant les activités proposées par la FSGT qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux et celles qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

**Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.**

<b>MINIMES A</b> <b>SENIORS 1</b>	<b>CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAL ET REGIONAL FSGT :</b> les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT <b>du calendrier de la saison de piste en cours.</b>
<b>SENIORS 2 A</b> <b>VETERANS</b>	4 compétitions officielles FSGT <b>de la saison en cours</b> en tant qu'athlète ou jury.

(\*). Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit **OBLIGATOIREMENT** avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste).

**Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CFAA et les athlètes concernés doivent être obligatoirement licencié-e à la FSGT depuis 2 mois.**

**Un-e athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé-e par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.**

## Formalités et demandes de qualification et d'engagement

Aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

**Les athlètes ne sont autorisé-es à participer qu'à 3 épreuves plus le relais (voir informations ci-dessous) par jour de compétition.**

1. Les clubs inscrivent les athlètes et les relais, avec des performances, via le fichier Excel prévu à cet effet. Aucun autre fichier Excel (ou autre document) ne sera accepté.

Les clubs indiquent également les demandes de repêchage.

Le fichier Excel d'inscription doit être envoyé à l'adresse mail suivante : [inscriptions.cfaafsgt@gmail.com](mailto:inscriptions.cfaafsgt@gmail.com)

Attention : date limite d'inscription : 18/06/2025

2. Les comités, régions (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
3. La CFAA publie la liste des athlètes engagé-es sur le site internet de la FSGT (Athlé – Piste & Courses hors stade) le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêché-es).

Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.

Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place.

## Droits d'engagement

<b>PISTE MINIMES à VÉTÉRANS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4,00 € par épreuve pour les Senior-es et Vétéran-es</li><li>• 3,00 € par épreuve pour les Minimes – Cadet-tes – Junior-es</li><li>• 4,00 € par relais</li></ul>
---------------------------------	---

Pour rappel, il est impératif que le paiement des inscriptions soit effectué **avant** le championnat.

Le règlement des engagements est à adresser :

Pour toutes les épreuves fédérales, le règlement des engagements se fait :

- **Par chèque : à adresser par courrier postal en amont du championnat à : FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT - mettre au dos le nom du club ainsi que le nom et la date du championnat).**
- **Par virement bancaire (RIB ci-dessous) : Indiquer dans l'objet du virement, le nom du club, le titre et la date du championnat.**

À la suite de l'envoi des inscriptions, merci de bien vouloir adresser un mail à [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org) afin de préciser votre modalité de paiement ainsi que sa date.

<b>Crédit Mutuel</b>				<b>Crédit Mutuel</b>	
CCM MULHOUSE PORTE OUEST Tél 08-20-89-46-30 12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157 68060 MULHOUSE CEDEX				Relevé d'identité bancaire-IBAN Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)	
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation	
10278	03003	00020092445	45	CCM MULHOUSE PORTE OUEST	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account number)			BIC (Bank Identification Code)		
FR76	1027	8030 0300 0200 9244 545	CMCIFR2A		
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER		FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL  14 RUE SCANDICCI  93508 PANTIN CEDEX			

## Protocole de remise des récompenses

Championnat de France sur Piste FSGT

Page 18 sur 20

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

**Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.

Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

**Les officiel·les sont chargés·es de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premier·ères de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres.  
Il est de la responsabilité des dirigeant·es des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.**

**Classements individuels : aucun changement de catégorie n'est permis.**

Médaille à chacun·e des trois premier·ères de chaque catégorie d'âge.

Titre et maillot de champion·ne de France FSGT à l'athlète classée premier·ère de chaque catégorie.

**Classements par équipes (relais) : aucun changement de catégorie n'est permis.**

En minimales 4 x 80 m et 4 x 150 m = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun·e des 4 athlètes des trois premières équipes par catégorie et titre et maillot de champion·ne de France FSGT à chacun·e des 4 athlètes de la première équipe.

4 x 100 m par catégories et 500 m x 400 m x 300 m x 200 m x 100 m **toutes catégories (sauf minimales)** = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun·e des 4 ou 5 athlètes des trois premières équipes toutes catégories et titre et maillot de champion·ne de France FSGT à chacun·e des 4 ou 5 athlètes de la première équipe.

### **Modalités de participation**

Pour les courses, **confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au plus tard 30 minutes** avant l'épreuve. **Si l'engagement n'est pas confirmé dans les temps, l'athlète ne pourra pas participer.**

Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiel·les **au démarrage de l'échauffement** de l'épreuve.

Pour les départs des courses de vitesse, un 2<sup>ème</sup> faux départ du même athlète entraîne son élimination.

Si le nombre des concurrent·es est trop faible dans une catégorie, la CFAA se réserve la possibilité de grouper les athlètes de différentes catégories dans une même course sans changement pour l'attribution des titres et médailles.

HAUTEURS DE HAIES				
Catégories	Haies courtes		Haies longues	
MIM	100 m	0,84	250 m	0,76
MIF	80 m	0,76	250 m	0,76
CAM	110 m	0,91	320 m	0,84
CAF	100m	0,76	320 m	0,76
JUM	110 m	1,00	400 m	0,91
JUF	100 m	0,84	400 m	0,76
S1M	110 m	1,06	400 m	0,91
S1F	100 m	0,84	400 m	0,76
S2M	110 m	1,00	400 m	0,84
S2F	100 m	0,76	400 m	0,76
V1M-V2M	100 m	0,91	400 m	0,76
V1F-V2F	100 m	0,76	400 m	0,70
V3M-V4M	100 m	0,84	320 m	0,70
V3F-V4F	100 m	0,70	320 m	0,70
V5M-V6M			320 m	0,70
V5F-V6F			320 m	0,70

CATÉGORIES D'ÂGES ET POIDS DES ENGINES				
Catégories	Poids	Disque	Javelot	Marteau
MIM	4	1,250	0,600	4
MIF	3	0,800	0,500	3
CAM	5	1,500	0,700	5
CAF	3	0,800	0,600	3
JUM	6	1,750	0,800	6
JUF	4	1	0,600	4
S1M	7,26	2	0,800	7,26
S1F	4	1	0,600	4
S2M	6	1,750	0,800	6
S2F	4	1	0,600	4
V1M-V2M	5	1,5	0,700	5
V1F-V2F	3	0,800	0,500	3
V3M-V4M	4	1,250	0,600	4
V3F-V4F	3	0,800	0,500	3
V5M-V6M	3	1	0,500	3
V5F-V6F	2	0,600	0,400	2
V7M-V8M	2	0,800	0,400	2
V7F-V8F	1	0,600	0,400	1